

Arbres et haies remarquables (AHREM)

Fiche dans le Géoportail de la Wallonie

Cet ensemble de couches de données localise les arbres et les haies remarquables en Région wallonne.

Chaque arbre, haie, alignements d'arbres, groupes d'arbres ou zone de haies est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des arbres et haies remarquables.

Selon l'art. R.IV.4-7, pour l'application de l'article D.IV.4.12°, sont considérés comme arbres remarquables :

1° les arbres et arbustes répertoriés, individuellement, en groupe ou en allée, pour leur intérêt paysager, historique, dendrologique, folklorique ou religieux, de curiosité biologique, leur taille exceptionnelle ou le fait qu'ils constituent un repère géographique, sur des listes établies conformément à l'article R.IV.4-9 ;

2° pour autant qu'ils soient visibles dans leur entièreté depuis un point de l'espace public:

- a) les arbres à haute tige dont le tronc mesuré à cent cinquante centimètres du sol présente une circonférence de minimum cent cinquante centimètres ;
- b) les arbustes dont le tronc mesuré à cent cinquante centimètres du sol présente une circonférence de minimum septante centimètres;
- c) les groupes d'arbres comportant au moins un arbre conforme au point a) ;
- d) les groupes d'arbustes comportant au moins un arbuste conforme au point b).

Ne sont pas concernés les arbres constitutifs de boisement ou d'alignements destinés à une exploitation sylvicole ou à l'agroforesterie.

3° les arbres fruitiers aux conditions cumulatives suivantes :

- a) ils sont menés en haute-tige ;
- b) ils appartiennent à une des variétés visée à l'article 8 de l'arrêté du 8 septembre 2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards ;
- c) ils font partie d'un verger comptant un minimum de quinze arbres fruitiers ;
- d) leur tronc mesuré à cent cinquante centimètres du sol présente une circonférence de minimum cent centimètres.

Selon l'art. R.IV.4-8, pour l'application de l'article D.IV.4.12°, sont considérées comme haies remarquables :

1° les haies répertoriées pour leur intérêt paysager, historique, dendrologique, folklorique ou religieux, decuriosité biologique, leur taille exceptionnelle ou le fait qu'elles constituent un repère géographique, sur des listes établies conformément à l'article R.IV.4-9;

2° les haies d'essences indigènes plantées depuis plus de trente ans sur le domaine public de la voirie.

Cette série de couches de données est constituée de plusieurs couches de données géographiques numériques relatives aux arbres et haies remarquables répertoriés dans la liste officielle des arbres et haies remarquables de Wallonie et est dérivé des articles R.IV.4 -7à 9 du CoDT

Une légende spécifique et officielle existe. Il convient de distinguer un arbres isolé (symbolisé par un point) d'un groupe d'arbres (symbolisé par un triangle) ainsi que d'un alignement d'arbres (symbolisé par un trait discontinu), d'une haie (symbolisée par un trait continu). Enfin, certains arbres isolés et groupes d'arbres n'ont pu être positionnés précisément d'un point de vue cartographique, notamment dans les parcs (nécessité d'une vérification de leur localisation précise sur le terrain). Positionnés aléatoirement dans le périmètre défini en adresse, ils se distinguent par une symbolique de couleur verte.

Simple

Identification info

Alternate title	AHREM
Date (Creation)	1992-12-31
Date (Revision)	2025-11-05
Date (Publication)	2022-09-22

Citation identifier	https://geoportail.wallonie.be/ressources/id/d594f5a3-34ac-4cc2-a357-aae5d5263f35																	
Citation identifier	AHREM																	
Status	Required																	
Point of contact	<table><thead><tr><th>Role</th><th>Organisation</th><th>Electronic mail address</th></tr></thead><tbody><tr><td>Point of contact</td><td>Helpdesk carto du SPW (SPW - Secrétariat général - SPW Digital - Département de la Géomatique - Direction de l'Intégration des géodonnées)</td><td>helpdesk.carto@spw.wallonie.be</td></tr><tr><td>Custodian</td><td>Direction des Ressources forestières (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la Nature et des Forêts - Direction des Ressources forestières)</td><td>dnf.dgarne@spw.wallonie.be</td></tr><tr><td>Owner</td><td>Service public de Wallonie (SPW)</td><td></td></tr><tr><td>Processor</td><td>Cellule SIG du SPW ARNE (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de l'Étude du milieu naturel et agricole - Direction de la Coordination des Données)</td><td>sig.dgarne@spw.wallonie.be</td></tr></tbody></table>	Role	Organisation	Electronic mail address	Point of contact	Helpdesk carto du SPW (SPW - Secrétariat général - SPW Digital - Département de la Géomatique - Direction de l'Intégration des géodonnées)	helpdesk.carto@spw.wallonie.be	Custodian	Direction des Ressources forestières (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la Nature et des Forêts - Direction des Ressources forestières)	dnf.dgarne@spw.wallonie.be	Owner	Service public de Wallonie (SPW)		Processor	Cellule SIG du SPW ARNE (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de l'Étude du milieu naturel et agricole - Direction de la Coordination des Données)	sig.dgarne@spw.wallonie.be		
Role	Organisation	Electronic mail address																
Point of contact	Helpdesk carto du SPW (SPW - Secrétariat général - SPW Digital - Département de la Géomatique - Direction de l'Intégration des géodonnées)	helpdesk.carto@spw.wallonie.be																
Custodian	Direction des Ressources forestières (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la Nature et des Forêts - Direction des Ressources forestières)	dnf.dgarne@spw.wallonie.be																
Owner	Service public de Wallonie (SPW)																	
Processor	Cellule SIG du SPW ARNE (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de l'Étude du milieu naturel et agricole - Direction de la Coordination des Données)	sig.dgarne@spw.wallonie.be																
Spatial representation type	Vector																	
Spatial resolution																		
Equivalent scale																		
Denominator	10000																	
Topic category	Environment																	
Extent																		
Description	Région wallonne																	

Thèmes du géoportail wallon	- Nature et environnement - Aménagement du territoire (autre) - Aménagement du territoire - Faune et flore
GEMET	- plantation (d'arbres) - flore - haie - alignement - protection de la faune et de la flore - paysage - arbre
Mots-clés InfraSIG	- DO3_BDREF - BDInfraSIGNO - WalOnMap - Open Data - Extraction_DIG - Reporting INSPIRENO - PanierTelechargementGéoportail
Theme	- CWATUP - arbre remarquable - sites protégés - protected sites - zone de haie - REF_IGN
Themes_ODWB	- Agriculture, Environnement - Urbanisme, Patrimoine

Resource constraints

Access constraints	Unrestricted
Other constraints	Pas de limitation d'accès public à cette donnée.

Resource constraints

Use constraints	Licence Unrestricted
Other constraints	Licence CC-BY 4.0 : L'utilisateur peut utiliser et modifier les données pour en dériver une œuvre. Il peut publier les données et l'œuvre dérivée à condition de citer les sources.
Other constraints	Source : Service public de Wallonie (SPW) - Arbres et haies remarquables (AHREM) (2025-11-05) - https://geodata.wallonie.be/id/d594f5a3-34ac-4cc2-a357-aae5d5263f35
Language	Français
Character encoding	UTF8

Resource lineage

Statement	Actuellement, les arbres et les haies répertoriés sont dessinés sur un fond de plan papier IGN 1:10 000 lors de l'inventaire de terrain. La digitalisation est effectuée par après, commune par commune, par la Direction des Ressources Forestières. Les arbres et les haies sont repérés individuellement, sauf dans le cas où les arbres ou les haies considérés comme remarquables sont trop denses que pour être repérés sur carte individuellement. Dans ce cas, la zone est désignée par un site.
Hierarchy level	Dataset

Reference System Information

Identifier

Code	EPSG:31370
Description	Belge 1972 / Belgian Lambert 72 (EPSG:31370)
Reference system type	Projected

Portrayal catalogue info

Title	Légende des couches de données
Website	https://geoservices.wallonie.be/arcgis/rest/services/FAUNE_FLORE/AHREM/MapServer/legend

Metadata

Metadata identifier	https://metawal.wallonie.be/geonetwork/srv/api/records/d594f5a3-34ac-4cc2-a357-aae5d5263f35		
Language	Français		
Character encoding	UTF8		
Contact	Role Point of contact	Organisation Direction des Ressources forestières (SPW - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département de la Nature et des Forêts - Direction des Ressources forestières)	Electronic mail address dnf.dgarne@spw.wallonie.be

Type of resource

Resource type	Dataset
Name	Couche de données thématiques

Metadata linkage	https://metawal.wallonie.be/geonetwork/srv/api/records/d594f5a3-34ac-4cc2-a357-aae5d5263f35
Date info (Revision)	2026-06-12T11:58:47.508962Z
Date info (Creation)	2019-04-02T12:32:40

Metadata standard

Title	ISO 19115
Edition	2003/Cor 1:2006

Provided by



Overviews



ahrem_pic